



Renforcer l'expression de la société civile dans le voisinage de l'UE

Développer un dialogue civil et des relations de partenariat entre la société civile, les gouvernements et les institutions de l'UE

Conférence internationale à Brdo pri Kranju, Slovénie
Le 2 avril 2008

Cadre de la conférence

La conférence sur le rôle de la société civile dans le voisinage européen se focalisera sur les pays partenaires de l'Europe de l'Est, dans le cadre de la politique européenne de voisinage, et sur les pays qui sont déjà intégrés au processus d'association. Par conséquent la conférence trouve parfaitement à s'insérer dans le contexte de la présidence européenne de la Slovénie et de ses priorités: les Balkans occidentaux, la politique européenne de voisinage, l'élargissement et le dialogue interculturel.

La politique européenne de voisinage (PEV) reste une des principales priorités des politiques extérieures de l'Union, celles-ci pouvant fortement encourager et soutenir les processus de réforme et de modernisation mis en œuvre par ses partenaires. Parmi ses principes fondamentaux, figurent le partenariat et la responsabilité partagée, le principe de différenciation et d'aide ciblée. La communication de la Commission intitulée « Une politique européenne de voisinage vigoureuse », de décembre 2007, a été chaleureusement accueillie, celle-ci permettant de déterminer les principaux domaines de développement, parmi lesquels figurent le resserrement de la coopération avec la société civile et l'amélioration des contacts de personne à personne. Même si la Russie n'est pas partie prenante de la politique européenne de voisinage, elle joue – à travers l'instrument de partenariat UE-Russie – un rôle important dans le voisinage de l'UE et dans le maintien de la stabilité et de la prospérité de la région.

Les Balkans occidentaux sont une autre région clé pour la sécurité et la prospérité de toute l'Union. Au Conseil européen de Thessalonique, une perspective claire d'adhésion à l'Union a été offerte aux pays des Balkans occidentaux et une stratégie intégrale pour la mise en place d'un processus de stabilisation et d'association a été adoptée. Depuis, le processus a connu un succès considérable. En vue de maintenir l'impulsion politique et de mettre en œuvre les réformes politiques et économiques nécessaires, il est maintenant temps de consolider et d'approfondir les relations avec les pays des Balkans occidentaux et de offrir à leurs citoyens la perspective d'un avenir européen. La société civile joue un rôle de plus en plus important dans l'encouragement de la démocratie et des droits de l'homme et dans le développement de la stabilité dans la région.

Au cours des dernières années, la Turquie en tant que pays candidat avec lequel les négociations sont déjà en cours, a fait d'énormes progrès politiques et économiques. Toutefois, le pays devra s'appliquer à mettre en œuvre des réformes et à harmoniser sa législation avec l'acquis communautaire, avant tout dans certains domaines spécifiques. Dans ce contexte, de nouvelles réformes sont attendues, parmi lesquelles une nouvelle constitution ainsi que l'adoption de la législation secondaire dans des champs divers. Selon les déclarations du gouvernement turc, tous les acteurs devraient y contribuer, y compris la société civile.



REPUBLIKA SLOVENIJA
URAD VLADE ZA KOMUNICIRANJE



EVROPSKA KOMISIJA
Predstavništvo v Republiki Sloveniji



Pour pouvoir répondre aux changements dans le voisinage de l'UE et aider les pays qui en font partie à faire face aux défis posés par les réformes en cours, le développement durable de la société civile devrait devenir un des objectifs principaux de la Stratégie de l'UE pour les pays du voisinage. La politique européenne de voisinage et le processus de stabilisation et d'association soulignent l'importance de la société civile et du rôle de plus en plus important que celle-ci devrait jouer dans le processus ultérieur de démocratisation et d'intégration à l'UE.

Nul n'ignore que la société civile joue un rôle clé dans la prestation d'aides sociales, ce qui est pleinement reconnu par l'UE et les organes nationaux. Cependant, se pose la question de savoir si les organisations de la société civile sont reconnues en tant que partenaires de plein droit dans le dialogue politique. Quoique les organisations de la société civile dans le voisinage européen prennent part à un partenariat opérationnel dans divers projets, leur contribution à la formulation des politiques reste modeste. Le débat public au niveau national est-il apprécié à sa juste valeur ? Les mécanismes efficaces de consultation de la société civile dans les pays du voisinage font-ils défaut au niveau de l'UE ?

Bien que le consensus politique (l'approche de haut en bas) soit d'une importance clé dans la formulation des politiques, l'approche inverse (de bas en haut) est nécessaire pour la mise en œuvre et l'efficacité de ces politiques. La société civile peut également jouer un rôle important dans ce processus. Dans le climat d'incertitude planant sur le futur processus d'élargissement et au vu des différentes attentes des pays partenaires au sujet de la politique européenne de voisinage, les ONG devraient exprimer un message clair quant au rôle de la société civile dans les pays du voisinage dans la formulation des politiques externes et des programmes d'aide de l'UE.

Dans le cadre de la présidence slovène, cette conférence représente pour les sociétés civiles une excellente occasion pour signifier à l'UE la nécessité de développer une stratégie conséquente pour le développement durable de la société civile dans son voisinage.

L'objectif de la conférence

L'événement fait partie de la campagne de plaidoyer dans le cadre du Programme d'information, de formation et d'octroi des bourses (ITS) du service d'action des citoyens européens (ECAS) financé par la fondation C.S. MOTT Foundation, visant à encourager le débat, tant au niveau de l'UE qu'au niveau national, portant sur le mode d'établissement des relations de partenariat durables entre les acteurs de la société civile, l'Union et les organes nationaux. Le processus a été initié par la conférence de Bruxelles, le 10 octobre 2007, et s'achèvera par la conférence à Zadar, les 25 et 26 septembre 2008. La première conférence sur « Les nouveaux instruments de financement extérieures – nouvelles perspectives pour la société civile dans le voisinage de l'UE » a mis l'accent sur le principe de partenariat, défini par certains règlements¹, et son influence potentielle sur

¹ Règlement (CE) n° 1085/2006 du Conseil du 17 juillet 2006 établissant un instrument d'aide de préadhésion (IAP); Règlement (CE) n° 718/2007 de la Commission du 12 juin 2007 portant application du règlement (CE) n° 1085/2006 du Conseil établissant un instrument d'aide de préadhésion (IAP); Règlement (CE) n° 951/2007 de la Commission du 9 août 2007 établissant les règles d'application des programmes de coopération transfrontalière financés dans le cadre du règlement (CE) n° 1638/2006 du Parlement européen et du Conseil arrêtant des dispositions générales instituant un instrument européen de voisinage et de partenariat.



l'engagement plus actif de la société civile dans la formulation, l'application, le suivi et l'évaluation des politiques externes de l'UE ainsi que sur l'instrument de la politique

européenne de voisinage (IEVP) et sur l'instrument d'aide de préadhésion (IAP)². Le mécanisme d'échange, de coordination et d'information des donateurs - DECIM, établi par la Commission européenne et la Banque mondiale, est prometteur dans ce contexte, eu égard à son objectif d'intéresser la société civile en tant qu'acteur clé au processus de développement et d'assurer la contribution des organisations de la société civile au « programme d'efficacité de l'aide ».

La conférence « Renforcer l'expression de la société civile dans le voisinage de l'UE » : Développer un dialogue civil et les relations de partenariat entre la société civile, les gouvernements et les institutions de l'UE vise à assurer un forum commun pour réfléchir sur le mode d'établissement de relations de partenariat entre les acteurs de la société civile, l'UE et les autorités nationales, dans lesquelles la société civile serait l'acteur clé non seulement dans la mise en œuvre de l'aide extérieure mais aussi dans le dialogue sur la formulation des politiques. La conférence se focalisera sur les questions suivantes, celles-ci étant d'une importance capitale pour le développement durable de la société civile dans le voisinage de l'UE:

- L'UE peut-elle développer une stratégie coordonnée à long terme visant le développement de la société civile dans les pays de son voisinage ? Comment la société civile peut-elle y contribuer ?
- Comment encourager le développement de relations de partenariat entre la société civile, les institutions de l'UE et les autorités et quels pourraient être les mécanismes d'une telle coopération ? Comment peut-on encourager l'engagement de la société civile non seulement dans la mise en œuvre des projets de l'UE, mais aussi dans la formulation de ses programmes et politiques ?
- Comment les organisations de la société civile pourraient-elles contribuer à la formulation « d'agenda d'efficacité de l'aide »? Quelles sont les perspectives au sein du Mécanisme d'échange, de coordination et d'information des donateurs (MECID) à cet égard ?

Les recommandations politiques (déclaration) seront délivrées dans le cadre de la conférence visant l'établissement du dialogue civil et de relations de partenariat entre la société civile, les gouvernements nationaux et les institutions de l'UE. Cette conférence touchera également de renforcer du rôle des organisations de la société civile en tant qu'acteurs pour le développement par leur engagement dans le dialogue sur l'efficacité de l'aide. La déclaration sera ouverte à la signature des participants.

Qui organise l'événement ?

La conférence est organisée sous le patronage de la présidence slovène par le service d'action des citoyens européens (ECAS) de Bruxelles et l'Établissement – Centre d'information, de coopération et de développement des ONG (CNVOS) conjointement avec le Bureau gouvernemental pour la communication et la Représentation de la Commission européenne en Slovénie.

² Le rapport est disponible dans son intégrité sur le site http://www.ecas.org/file_uploads/1521.pdf



Qui devrait y prendre part ?

On estime qu'environ 100 participants de l'UE et surtout des Balkans occidentaux, de la Turquie et des pays partenaires de la politique européenne de voisinage de l'Europe de l'Est prendront part à la conférence, à savoir, entre autres, les partenaires et bénéficiaires des fonds du programme ITS, les représentants des autres ONG, les donateurs publics et privés exerçant une activité dans la région ainsi que les fonctionnaires nationaux et des institutions de l'UE.

Quelques renseignements pratiques

1. La participation à la réunion n'est soumise à aucune cotisation; cependant, les participants devront s'acquitter eux-mêmes de leurs frais de voyage et de séjour. Une aide financière sera disponible pour certains participants de l'Europe de l'Est, des Balkans occidentaux et de la Turquie, par l'intermédiaire du programme DECIM.
2. Les informations sont disponibles sur le site d'ECAS (www.ecas.org), sur le site de la présidence slovène (www.eu2008.si) et sur le portail des ONG slovènes pendant la présidence du Conseil de l'UE (www.predsedovanje.si).
3. La langue de travail sera l'anglais, sans service d'interprétation.



PROGRAMME DES ÉVÉNEMENTS PRÉCÉDANT LA CONFÉRENCE – le 1er avril 2008

Table ronde informelle des organisations non-gouvernementales, l'hôtel Mons

(la veille du début de la conférence)

17h30–18h00 : enregistrement à l'hôtel Mons

18h00–21h00

Le comité consultatif et les leaders des ONG, chargés de l'analyse du questionnaire de leur pays (voir ci-dessous), seront invités à participer à la table ronde informelle qui aura lieu à la veille de la conférence. Ceci offrira une occasion de rencontre pour les ONG œuvrant dans divers domaines de différents pays. Lors de cette réunion, les ONG aborderont, dans un cadre informel, non seulement les thèmes qu'elles jugent importants, mais, surtout, elles évalueront le rôle et l'efficacité de la stratégie de l'UE concernant le développement de la société civile dans les pays du voisinage de l'UE, discuteront du renforcement du partenariat et de l'intégration des organisations de la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi ainsi que l'évaluation des politiques et programmes de l'UE. Les questions soulevées lors de la table ronde des ONG aideront les organisateurs à mieux diriger la discussion pendant la conférence et à compléter la liste des recommandations incluses dans la déclaration de Ljubljana.

Un questionnaire avait été élaboré en vertu du rapport de la conférence de Bruxelles. Le rapport et le questionnaire ont été envoyés aux organisations partenaires de l'ECAS et du CNVOS des Balkans occidentaux, de la Turquie et de l'Europe de l'Est qui auront soin de les diffuser. Ceci permettra ainsi à la société civile de contribuer à la formulation et au développement de la déclaration de Ljubljana. Pendant la table ronde des ONG, chaque État devra proposer une ébauche de recommandation au sujet du rôle que les organisations de la société civile (OSC) devrait avoir dans leur pays dans le cadre de l'aide externe de l'UE ainsi qu'au sujet des mécanismes qui leur permettraient de participer à la formulation, à la mise en œuvre, au contrôle, au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes de l'UE.

Programme de la table ronde :

18h00–18h15

Allocution de bienvenue de M. Tony Venables, directeur de l'ECAS, et M. Jože Gornik, directeur du CNVOS

18h15–19h30

Courtes présentations des rapports par les États participants: l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'ancienne république yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie, la Turquie, la Moldavie, la Biélorussie, l'Ukraine et la Russie.

19h30–21h00

Discussion ouverte sur le contenu de la « Déclaration de Ljubljana »



REPUBLIKA SLOVENIJA
URAD VLADE ZA KOMUNICIRANJE



EVROPSKA KOMISIJA
Predstavništvo v Republiki Sloveniji



PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE – le 2 avril 2008, Centre de congrès Brdo

Ouverture de la conférence (Salle Grandis)

09h15–10h30: Allocutions de bienvenue

Mme Anita Pipan, directrice générale de la Planification politique et des Relations multilatérales, Ministère des Affaires étrangères de la République de Slovénie

M. Jože Gornik, directeur du Centre de service d'information, coopération et développement des ONG (CNVOS), Slovénie

M. Tony Venables, directeur du Service d'action des citoyens européens (l'ECAS), Belgique

Intervenant principal

Jan Trzuszczński, directeur Général Adjoint DG à l'élargissement, Commission européenne

10h30–11h00 Pause café

11h00–12h30 (Salle Grandis)

SESSION I.

Le rôle de l'UE dans la promotion du développement de la société civile et sa place dans les États de la Politique européenne de voisinage et des Balkans occidentaux

Débat en panel - questions :

Quelle place occupe la société civile dans les politiques extérieures de l'UE relatives au voisinage? L'UE peut-elle développer une stratégie à long terme visant le renforcement de la société civile dans les pays du voisinage de l'UE? Dans quelle mesure les instruments externes de l'UE répondent-ils aux besoins de l'environnement politique et juridique du développement de la société civile dans les pays du voisinage de l'UE? Quelles sont les responsabilités de l'UE dans l'établissement d'un tel environnement ?

Président: Primož Šporar, directeur du Centre d'information juridique pour les ONG et membre du Comité économique et social européen

Panel:

Wencelas de Lobkowicz, conseiller, Dialogue avec la société civile, DG à l'élargissement, Commission européenne





Andreas Herdina, chef de l'unité Politique européenne du voisinage, DG Relations extérieures, Commission européenne

Katerina Hadzi-Miceva, conseillère juridique, Centre européen de droit à but non lucratif Hongrie

Goran Djurović, directeur exécutif, Centre de développement des ONGs, Monténégro

Débat, questions et réponses

12h30–14h00 Déjeuner (hôtel Kokra)

14h00 – 15h30 Salle Grandis et Salle Splendens

SESSION II.

Etablissement de relations de partenariat durables entre la société civile, les institutions de l'UE et les autorités nationales

Questions pour le débat:

Comment coopérer avec les autorités nationales dans le processus de l'intégration européenne et comment participer à la formulation des politiques et programmes de l'UE ? Quel peut être le mécanisme de la coopération entre les institutions européennes, les autorités nationales et le tiers secteur? Jusqu'à quel point l'UE et les autorités nationales sont favorables à l'intégration de la société civile au dialogue politique et à la préparation et la mise en œuvre des plans d'action ? Comment les relations actuelles entre l'UE et les gouvernements dans le domaine de l'aide influencent-elles les capacités des organisations de la société civile à participer au dialogue politique ? Quelles sont les formes de partenariat et quelle est leur importance? Quels outils peuvent être efficaces pour encourager les gouvernements et les institutions de l'UE à coopérer avec les acteurs non gouvernementaux ?

Les participants se répartissent en deux groupes de travail :

Groupe de travail I : Balkans occidentaux et Turquie (Salle Grandis)

Président: Cvjetana Plavša-Matić, directrice de la Fondation nationale pour le développement de la société civile (NFCSD)

Panel:

Sašo Klekovski, directeur exécutif, Centre de la coopération internationale, ancienne république yougoslave de Macédoine

Igor Vidačak, président du Bureau du Gouvernement de la République de Croatie pour la coopération avec les organisations non gouvernementales



REPUBLIKA SLOVENIJA
URAD VLADE ZA KOMUNICIRANJE



EVROPSKA KOMISIJA
Predstavništvo v Republiki Sloveniji



Miljenko Dereta, directeur exécutif, Initiatives citoyennes, Serbie

Džemal Hodžić, président du projet »Développement de la société civile/démocratie et l'Etat de droit«, Délégation de la Commission européenne en Bosnie-Herzégovine

Dorian Filote, président du domaine »Société civile et la démocratisation«, Délégation de la Commission européenne en Turquie

Rana Birden, membre du Conseil, Association de soutien et de formation des femmes candidates, Turquie

Débat, questions et réponses

Groupe de travail II : Europe de l'Est (Salle Splendens)

Président: Marie Skov Madsen, conseillère politique pour PEV, Eurostep, Belgique

Panel:

Tatjana Poševalova, présidente de l'association publique « Centre d'innovations sociales », Biélorussie

Konstantin Baranov, coordinateur de programmes de développement, « Jeune Europe », Russie

Natalia Solcan, présidente de Coopération politique avec l'UE, Ministère des Affaires étrangères, République de Moldavie

Arina Kraijdan, présidente de la Fondation européenne pour la formation et l'information, Moldavie

Tetjana Daniliv, directrice, Centre de ressources pour le développement des ONG GURT, Ukraine

Débat, questions et réponses

15h30–15h450 Pause café

15h45–17h00 (Salle Grandis)

SESSION III :

Intégration de la société civile au programme « efficacité de l'aide »



Débat en panel - questions:

Comment les donateurs contribuent-ils au développement durable de la société civile ? Par quel mécanisme la société civile peut-elle participer à la programmation des priorités des donateurs ? Quels sont les moyens offerts par le programme DECIM ? Quelles sont les premiers résultats du programme DECIM – *developed donor's synergies* ? Les programmes des donateurs expriment-ils pleinement les besoins des organisations de la société civile au niveau régional et local ? Comment les organisations de la société civile peuvent-elles participer à la conduite de l'action des donateurs et des gouvernements afin de vérifier si ceux-ci respectent leurs engagements en terme d'efficacité et d'aide ?

Présidente: Christine Bedoya, directrice, TRIALOG, Autriche

Panel:

Irma Mežnarič, sous - secrétaire, Ministère de la fonction publique, Slovénie

Jeremy Nagoda, coordination internationale, Office de coopération EuropeAid à la Commission européenne

Marija Adanja, présidente de la Direction de la coopération internationale au développement et de l'aide humanitaire, Ministère des Affaires étrangères, République de Slovénie

Irene Payne, expert, Section Innovation et Intégrité, Organisation de Coopération et Développement économiques, France

Aleš Kranjc Kušlan, coordinateur du groupe de travail, Plateforme des organisations non gouvernementales pour la coopération au développement et l'aide humanitaire – SLOGA

Débat, questions et réponses

17h00–17h45 (Salle Grandis)

Session finale : Remarques finales et présentation de la « Déclaration de Ljubljana »

Président: M. Tony Venables, directeur de l'ECAS

Représentant de la société civile des Balkans occidentaux et de la Turquie

Représentant de la société civile des pays partenaires de la PEV de l'Europe de l'Est et de la Russie

17h45

Départ du Centre de congrès de Brdo pour l'aéroport de Ljubljana Jože Pučnik ou pour l'hôtel



EVROPSKA KOMISIJA
Predstavništvo v Republiki Sloveniji